Cayenne, le 27 octobre 2017

DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA RÉGION GUADELOUPE

DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA RÉGION GUADELOUPE - 22e CONFÉRENCE ANNUELLE DES PRÉSIDENTS DES RÉGIONS ULTRAPERIPHERIQUES À CAYENNE - 25-26 OCTOBRE 2017

Session partenariale

Vendredi 27 octobre 2017 - Cayenne

Monsieur le Président de la Conférence de Présidents des RUP, Cher Rodolphe Alexandre,
Monsieur le Président de la Commission Européenne,
Mesdames et Messieurs les Commissaires,
Mesdames et Messieurs les représentants des États membres,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires européens,
Madame et Messieurs les Présidents des Régions UltraPériphériques, Chers collègues,
Mesdames et Messieurs les membres du Comité de suivi, Chers collaborateurs,

Je tiens à remercier Monsieur le Président de la Collectivité Territoriale de Guyane pour l'accueil chaleureux qui a été réservé à nos délégations, ici à Cayenne.
Je tiens à remercier et à saluer la présence du Président Junker, qui a tenu sa promesse, annoncée en mars dernier, de venir au plus près de nous pour toucher nos réalités.
Chaque Conférence annuelle est un moment d'échange important entre nous, Présidents et représentants des RUP, mais également pour nos relations avec la Commission européenne.

Je me réjouis d'être présent à cette 22e Conférence des Présidents des RUP, ici en Guyane, pour m'exprimer au nom de l'ensemble des Guadeloupéens.
L'actualité nous a rappelé à quel point nos territoires, et notre archipel guadeloupéen en particulier, sont vulnérables aux aléas climatiques. Je souhaiterais aussi exprimer mon amitié et mon attachement à nos voisins de Saint-Martin durement touchés par l'ouragan IRMA, et au Président Daniel Gibbs : Saint-Martin saura se relever et nous serons toujours à vos côtés !

Faible contributeur aux émissions globales de gaz à effet de serre, nous sommes, pourtant les premiers concernés, les 1ères victimes des dérèglements climatiques et des phénomènes qui en découlent.
Et si nul ne peut anticiper avec précision, ni l'intensité ni la fréquence de ces phénomènes, nous savons que leur impact sera important sur la sécurité des personnes, sur les activités économiques et les infrastructures.
Irma, José, Lee, Maria….en une dizaine de jours, notre interdépendance et notre responsabilité commune ont été rappelées car les actions des uns impactent la vie des autres.
Il semble donc important de mutualiser nos efforts pour une meilleure prise en compte des risques de catastrophes naturelles. Ceci présente un véritable intérêt stratégique pour l'Union européenne.
Du fait des caractéristiques géographiques et climatiques de nos territoires, de la résilience et de la solidarité de nos populations, nous, Régions Ultra-Périphériques, possédons tous les leviers pour devenir des leaders dans l'implémentation des politiques de gestion des catastrophes naturelles et des effets du changement climatique.
Nos expertises régionales s'avèrent être précieuses et indispensables dans cette mobilisation, qui doit être internationale, pour lutter contre les dérèglements climatiques d'origine anthropique.

Acteurs clés dans la définition et la mise en œuvre des objectifs environnementaux régionaux, européens et internationaux, les régions peuvent ainsi accroître la capacité de l'UE à faire entendre sa voix sur la scène internationale.
Le dérèglement climatique impacte également notre biodiversité, dont la richesse constitue un potentiel considérable qu'il convient à la fois de préserver et de valoriser.
La transformation de la canne à sucre en énergie renouvelable ou le recyclage de nos déchets sont des exemples concrets de création d'activité.
Il importe donc de s'inscrire dans une vraie transition, vers une économie circulaire et vertueuse qui appelle à d'importants investissements en infrastructures et en actions de recherche et d'innovation.
Cette année 2017 marque la célébration du 60e anniversaire du traité de Rome. C'est aussi la célébration du 20e anniversaire du Traité d'Amsterdam qui reconnaît notre réalité unique.

Nos Régions se mobilisent depuis 20 ans pour défendre le développement de nos territoires et une meilleure prise en compte des réalités de nos 5 millions de citoyens.
Cette mobilisation, nous l'avons réaffirmée avec force dans notre Mémorandum, remis à la Commission en mars dernier.
L'affirmation de la portée juridique de l'arrêt du 15 décembre 2015 par la Cour européenne de justice européenne, doit orienter les mesures prises pour les RUP. Notre statut justifie pleinement cette application adaptée, ajustée et y compris dérogatoire, des politiques et actions de l'Union européenne.

La politique de cohésion est, et doit, rester le visage de l'Europe dans nos régions. C'est l'expression même de la solidarité européenne.
Son incidence sur l'amélioration de la qualité de vie de nos citoyens est considérable.
Au fil des ans, elle a fait l'objet de nombreuses réformes et d'adaptations pour contribuer, de manière significative, à l'atteinte de nos objectifs de croissance.

Cette politique doit continuer à bénéficier d'un soutien financier maximal de la part de l'Europe.
Accepter une modification de la politique de cohésion, au détriment de nos régions ultra périphériques, serait contraire à l'esprit même de la construction européenne.
En effet au lieu de réduire les écarts de richesse et de développement dont souffrent nos territoires, nous risquons encore de les aggraver au pire moment où le taux de chômage ne cesse d'augmenter.
Même si nous ne sommes "que" 5 millions d'Européens, nous avons besoin, par le levier que représente cette politique, de garantir un minimum de développement pour effectuer ce rattrapage et éviter d'hypothéquer, par une explosion sociale très palpable ici en Guyane comme un peu partout en outre-mer, le potentiel et l'avenir de nos régions qui constituent, dans bien des domaines, comme celui de la biodiversité, un enjeu considérable pour l'Europe.
Oui Monsieur le Président, notre avenir dépend de l'Europe, mais l'avenir de l'Europe se fera aussi grâce aux potentiels de notre riche patrimoine naturel et humain.
Alors en défendant la politique de cohésion sociale pour les RUP vous défendez et préservez tout simplement les intérêts à long terme de l'Europe.
Nous souhaitons un renforcement des dispositifs d'accompagnement européen en faveur des RUP, sur la base de l'article 349 du Traité Fondateur de l'Union Européenne.
C'est à ce titre que je salue l'adoption de la nouvelle communication de la Commission Européenne en faveur des RUP, « un partenariat stratégique renouvelé et renforcé avec les régions ultrapériphériques de l'Union européenne », dans le respect de l'esprit de l'article 349.

Je partage cette nouvelle approche plus «proactive et préventive », et la volonté politique du Président de la Commission d'impulser un changement de paradigme à l'égard des RUP, axé sur une valorisation des atouts des RUP.
Ces propositions, notamment celle portant sur l'octroi d'aides à la construction de navires, étaient très attendues.
Ceci répond, très concrètement, à une demande récurrente pour le maintien de notre filière pêche dont les pratiques sont artisanales et durables.
Sur le Fonds européen d'investissement stratégique, « le Plan Juncker », l'insertion de la dimension RUP permettra là aussi de répondre à certains besoins d'investissement en créant l'effet levier nécessaire qui participera à l'attractivité du territoire.
Ces nouvelles propositions offrent de nouvelles opportunités vers un partenariat plus stratégique, plus étroit qui doit s'inscrire dans un partage de responsabilité et sur du long terme.
Je souhaite que ces propositions puissent prospérer et s'enrichir par un dialogue constant et étroit.
Car en dépit de nos contraintes, notre capacité à faire émerger de nouveaux modèles économiques s'appuyant sur l'innovation, quelle soit technologique ou non technologique, est devenue une nécessité face aux enjeux du développement durable et équitable de nos territoires.

La Stratégie de Spécialisation Intelligente (ou S3) est un outil dont la pertinence réside dans son implémentation régionale.
Il vise à identifier les avantages compétitifs des régions en matière de développement économique, de cohésion sociale et de coopération avec les pays tiers.
La Guadeloupe s'inscrit pleinement dans cette démarche de renforcement de la compétitivité de nos Régions.
C'est pour cela que j'ai souhaité une forte mobilisation des RUP sur cette question. Car pour la Guadeloupe et plus largement l'ensemble des RUP, la S3 constitue un outil de valorisation des singularités régionales qui invite, en particulier, à un changement de paradigme économique : un développement basé sur une gestion innovante durable et raisonnée de nos atouts !
Je suis donc heureux d'annoncer, aujourd'hui, la création du réseau de Stratégie Intelligente des RUP car il importe de consolider nos écosystèmes d'innovation et de développer ensemble, ce partenariat dynamique.
Dans ce contexte, où la tentation d'un repli sur soi est grande, nous devons, par nos positions géostratégiques défendre ensemble, le potentiel de nos régions.
Nous avons besoin de l'Europe, mais, je le crois, l'Europe à besoins de nous.
Nous sommes à proximité de pays en plein essor économique, avec des croissances soutenues qui pourraient faire rêver les Européens.
Nous avons la possibilité de relever, avec l'Europe, de grands défis notamment en œuvrant à l'émergence de nouveaux modèles de développement durables, responsables et solidaires.
Nous pouvons être le moteur de l'économie de la mer et de la croissance bleue.
Nous restons cette Europe ouverte sur le monde.
Et nous symbolisons ceux qui peuvent changer l'avenir de l'Europe.